

SANDRINE BAYLAC
LOÏC GOJARD
CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX
DU CANTON DE CAZÈRES



PERMANENCES

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX À VOTRE ÉCOUTE

**Sandrine Baylac et Loïc Gojard,
Conseillers départementaux
du canton de Cazères,
tiendront leurs permanences
du mois de décembre les :**

- **MERCREDI 2 DÉCEMBRE 2026**

- > de 10h à 12h au FOUSSERET - Mairie.
- > de 14h à 15h30 à AURIGNAC - Mairie.

- **SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2026**

- > de 10h à 12h à L'ISLE-EN-DODON - Mairie Annexe.

CES PERMANENCES SONT SANS RENDEZ-VOUS.

Les associations, habitantes et habitants peuvent également contacter directement Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD sur leur adresse mail du Conseil départemental afin d'organiser un rendez-vous en dehors de ces temps de permanence.



GROUPE SOCIALISTE

RADICAL PROGRESSISTE & CITOYEN



SANDRINE BAYLAC

- CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE DU CANTON DE CAZÈRES.
- PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION ÉCONOMIE ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.
- DÉLÉGUÉE AUX JEUNESSES, À LA LUTTE CONTRE LES PRÉCARITÉS ET À L'INSERTION.
- CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE RIEUMES.

LOÏC GOJARD

- CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU CANTON DE CAZÈRES.
- PRÉSIDENT DE HAUTE-GARONNE TOURISME.
- PRÉSIDENT DE LA COMMISSION AGRICULTURE ET AGROALIMENTATION.
- MAIRE DE MARTES-TOLOSANE.
- VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE GARONNE.
- VICE-PRÉSIDENT DU PAYS SUD TOULOUSAIN.

CONTACT PRESSE :

05 34 33 15 42

05 34 33 15 43

SANDRINE.BAYLAC@ELUS.CD31.FR

LOIC.GOJARD@ELUS.CD31.FR